

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4744 - Mardi 05 Novembre 2024 - Prix : 200 Fc

LÉGISLATIVES ET COMMUNALES 2025

Le parti Juwa boycotté



Photo d'archive

COMORES-CHINE :

**Le 50e anniversaire des relations
diplomatiques au cœur des échanges**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

03 Djumadal Awal 1446

**Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Novembre 2024**

Lever du soleil:

05h 37mn

Coucher du soleil:

18h 07mn

Fadjr : 04h 23mn

Dhouhr : 11h 55mn

Ansr : 15h 22mn

Maghrib : 18h 10mn

Incha : 19h 24mn



POST-ADHÉSION À L'OMC :

Renforcer la compétitivité, la transparence et la prévisibilité

Le ministère de l'économie et du commerce en partenariat avec l'OMC à travers le programme cadre intégré renforcé a entamé ce lundi 04 novembre une réunion de sensibilisation nationale sur la stratégie post-adhésion des Comores à l'OMC. L'idée est de permettre la création de nouvelles possibilités commerciales pour le pays en renforçant la compétitivité, la transparence et la prévisibilité de son économie.

C'est au Palais du peuple ce lundi 04 que les acteurs ont été conviés à une réunion de sensibilisation nationale sur la stratégie post-adhésion des Comores à l'OMC. Durant trois jours, ces derniers vont voir ensemble les outils nécessaires qui permettront de renforcer la compétitivité, la transparence et la prévisibilité de son économie. L'investissement étranger direct (IED) entrant aura tendance à augmenter considérablement après l'accession à l'OMC. Selon le directeur

général de l'économie et du commerce, Abdou Nassur Madi, une sensibilisation de tous les acteurs économiques au niveau national, des décideurs politiques, des acteurs de la société civile est primordiale. « Nous devons nous entretenir avec tous les acteurs pour les éclairer sur notre engagement à l'OMC afin qu'il n'y ait plus de questionnements », souligne-t-il. Et de continuer : « Une manière pour nous d'expliquer toutes les questions posées sur comment le pays est organisé en matière législative, comment les lois sont votées, quelles sont les dispositions réglementaires au niveau de la douane, les dispositions fiscales car pour être membre de l'OMC, nous sommes passés par des examens », renchérit celui qui croit que c'est une opportunité, qui n'est pas donnée à tout le monde.

A l'en croire, la finalité de ces 3 jours d'ateliers, c'est la transmission des responsabilités à chaque département spécifique. « Les actions qui sont menées depuis les négociations,

ce sont des actions de différents ministères, tout se fait au niveau de l'ensemble des ministères. Car au niveau de l'OMC il y'a plusieurs accords, évaluation douane, OTC, facilitation des échanges, agriculture etc. », explique le directeur général du commerce. Ce panel est suivi par des responsables de l'OMC, qui sont venus certifier que le pays est capable de répondre aux engagements pris lors de ces négociations. « Parmi nous il y'a des experts de l'OMC qui sont là, pour témoigner et apprécier comment le pays s'organise pour devenir membre à part entière avec le statut complet. Si effectivement on a pris en considération cet engagement d'adhésion. On est en période de réorganisation pour pouvoir se formaliser pour être en conformité avec les règles de l'OMC », précise-t-il.

A la fin de cet atelier tous les ministères concernés vont se retrouver dans leurs départements et établir une feuille de route afin d'aboutir à des résultats. Et d'ajouter : « Nous sommes membre de l'OMC de



façon temporaire, on est en période de transition qui va durer 3 ou 4 ans. Nous avons une stratégie élaborée en conséquence pendant cette période dans laquelle, il y'a les plans d'actions et feuille de route de chaque ministère. Notre rôle en tant que ministère de l'économie, c'est de nous occuper de la coordination et du suivi. Et après cet atelier, il y'aura un arrêté pour la commission nationale de suivi ».

Notons que cet atelier est organisé suite à l'adhésion des Comores à l'OMC, depuis le 26 février 2024 à

Abu-Dhabi. C'est un long processus commencé en 2007. Cela fait 17 ans que les Comores étaient dans les négociations. On va opérer les ajustements nécessaires pour assurer la transition vers une économie de marché. La mise en application de ce plan encouragera aussi l'adoption des normes internationales, comme celles du Codex Alimentarius (pour la sécurité sanitaire des produits alimentaires) et la Convention internationale pour la protection des végétaux.

Mohamed Ali Nasra

CONCOURS VIDÉO :

Uzuri Waninga retient 29 Candidats

La scène audiovisuelle dévoile de nouveaux talents à travers le concours Uzuri Waninga, qui attire l'attention des jeunes créateurs de l'archipel. À la suite de la première phase, 29 candidats ont été retenus pour cette deuxième étape passionnante.

Cette phase a mis à l'épreuve la créativité et les compétences des jeunes réalisateurs. Après une évaluation rigoureuse, dix groupes ont été éliminés, laissant place à un nouveau tour de votes par SMS au 411. Ce procédé interactif a permis au public de s'investir davantage dans le concours, car les spectateurs ont eu la possibilité de voter pour leurs séries préférées. En fin de compte, le processus conduira à la sélection des 19 candidats qui seront sélectionnés lors de l'étape avant la finale prévue pour le samedi 09 novembre. L'engouement autour de ce concours ne cesse de croître, incitant ainsi des discussions passionnées parmi les amateurs de vidéo et de théâtre.

Fahad Abdallah, représentant du groupe "Narangadze", se réjouit de l'impact positif de



cette initiative sur les jeunes créateurs. Estimant que les récompenses proposées sont très encourageantes, il souligne l'importance de telles compétitions pour motiver les adolescents et les jeunes adultes à exprimer leur créativité. Les retours du public et des professionnels du milieu témoignent de l'engouement général pour ce concours. A la question

de savoir en quoi ces grands gagnants seront primés, la charte du concours précise que les prix pour les équipes gagnantes sont : « Le 1er prix est de 300.000 francs comoriens plus un voyage de 4 jours à Moroni, et la réalisation d'une « web-série » de 12 épisodes. Le 2ème prix fixé à 200.000 francs comoriens plus un voyage de 3 jours à Moroni, et la réalisation d'une « web-série » de 8 épisodes. Quant au 3ème prix, le gagnant aura 150.000 francs comoriens plus un voyage de 2 jours à Moroni, et la réalisation d'une « web-série » de 4 épisodes ».

Les réactions des professionnels, comme celle de Tsingui, un acteur renommé de la scène locale, soulignent l'importance de ces initiatives pour le développement culturel de l'archipel. « Mieux vaut tard que jamais », commente-t-il sur l'engouement croissant pour les arts et les médias, qui reflète une évolution nécessaire dans le paysage culturel. Les participants, avec leur diversité de styles et de perspectives, apportent une nouvelle dynamique à l'industrie. Cette frénésie créative, alimentée par des échanges constructifs, offre un

bel aperçu du potentiel inexploité de ces jeunes talents.

Il n'est pas parmi les candidats, M. Yacoub Mourtheadhoi, un graphiste et designer talentueux, qui émerge comme une figure emblématique de cette génération. Connu pour son sens aigu de l'esthétique, il applique son savoir-faire pour faire ressortir l'unicité de ses projets, encourage les jeunes participants et met une mention particulière à cette initiative. Les jeunes créateurs comme lui, dotés d'une vision artistique unique, sont encouragés à se dépasser pour créer des œuvres qui ne laissent personne indifférent. Selon lui « le concours "Uzuri Waninga représente une opportunité inestimable pour les jeunes de l'archipel, parfaitement positionnés pour influencer les futures générations de créateurs ». Pour rappel, Wuzuri wa Ninga a été lancé le 18 juillet dernier à Mutsamudu par l'ambassade de France en Union des Comores.

Younès

ÉDUCATION :

La scolarité de 1700 élèves menacée

Au total 1700 élèves risquent de faire une année blanche. Jusqu'à présent, aucune solution n'a été trouvée. L'affaire concernant les 117 établissements non homologués est toujours en procédure judiciaire, le ministère de l'éducation nationale ayant interjeté appel.

Plusieurs élèves sont contraints de passer une année blanche. « Les 1700 élèves qui étudient dans les établissements fermés pour irrégularités traversent une période difficile. Tout d'abord, pour ceux qui sont en classe d'examens et qui se plaisent dans leurs établissements qui seront confrontés à tout ce

changement. Ensuite, ceux qui ont de bonnes moyennes et des mentions et qui ne pourront pas trouver d'autres écoles, ces élèves rétrogradent dans d'autres établissements. Sans oublier la conséquence financière de ces établissements », souligne Me Djamel El-dine Bacar dans une vidéo de Fcbk-Fm.

Il explique que ces établissements ont eu recours à la justice en suivant les procédures de référé. « Ils ont expliqué qu'ils sont en urgence car ils ne pouvaient pas laisser les 1700 élèves sans école. En sachant que les écoles qui sont autorisées à ouvrir ne seront pas capables de les accueillir tous », précise l'avocat qui estime que cette mesure ne devait

pas être prise 4 jours avant la rentrée mais au moins 6 mois auparavant. Selon lui, ces 117 établissements qu'il représente ne sont pas en train de revendiquer un non-lieu sur l'amélioration dans le secteur de l'éducation, mais ils exigent un peu plus de considération et surtout de la communication, avec un délai de préavis raisonnable. « Je pense qu'il est mieux de communiquer dans chaque décision pour que les établissements prennent des initiatives. Si cette mesure était prise un peu plus tôt, ces établissements allaient pouvoir prendre les mesures nécessaires afin de se mettre en conformité avec les normes », a-t-il martelé.

Me Djamel El-dine estime que la

justice a été équitable en ordonnant la reprise des cours dans les 117 écoles fermées, car les responsables n'étaient au courant d'aucune date butoir. « La justice nous a compris puisque le moment était mal choisi, les responsables n'étaient pas mis en condition pour se préparer. Donc la justice nous a donné gain de cause en ordonnant la suspension de la décision du ministre et autorisant l'ouverture de ces établissements au moins pour cette année déroulante », souligne-t-il.

Selon ses dires, le ministre conteste cette décision de justice et a décidé de faire appel. « Malheureusement, à la suite, il a fait sortir une note en demandant aux

élèves concernés d'aller s'inscrire dans d'autres établissements pourtant les cours ont déjà débuté. Par ailleurs, plusieurs demandes de dossiers ont fait l'objet de cette note comme l'envoi des dossiers des candidats aux examens nationaux, la prise des photographies, des mesures qui ne devraient pas être faites en octobre », explique-t-il. Notons que depuis l'appel interjeté par le ministère, il ne s'est jamais présenté devant la cour à aucune de ses trois audiences.

Mohamed Ali Nasra

LÉGISLATIVES ET COMMUNALES 2025

Le parti Juwa boycotte

Si un certain nombre de partis d'opposition ont déjà annoncé leur participation aux prochaines élections législatives et communales, ce n'est pas le cas du parti Juwa, qui a décidé de les boycotter. Dans un communiqué publié le 29 octobre dernier, la formation politique de l'ancien président Sambî justifie son choix en dénonçant « un climat de répression instauré par le régime du colonel Azali Assoumani ».

C'est à travers un communiqué publié le 29 octobre 2024 à Moroni que le parti

Juwa, l'une des principales formations de l'opposition comorienne, annonce sa décision de ne pas se présenter des candidats aux élections législatives et communales prévues en janvier 2025. Cette décision intervient quelques jours après que le président de la République ait convoqué le corps électoral. Le parti dénonce une atmosphère politique marquée par l'intimidation, les séquestrations et les arrestations arbitraires. « Des hommes et des femmes sont intimidés au quotidien, séquestrés, emprisonnés et d'autres assassinés sans qu'aucune voix ne puisse se lever. Les plus

chanceux sont tout simplement poussés à l'exil », fustige le document, qui dépeint une situation où toute voix dissidente est réprimée « sans la moindre protection des droits fondamentaux ».

Le parti Juwa estime qu'aucun cadre électoral juste et transparent n'est actuellement possible sous le régime d'Azali Assoumani. Selon eux, toutes les conditions nécessaires à la tenue d'élections démocratiques sont absentes. Juwa, qui compte de nombreux soutiens au sein de l'opposition, a donc décidé de boycotter le processus électoral, dénonçant à l'avance « une « mas-

carade » qui ne ferait que « légitimer un régime dictatorial ». Malgré ce boycott, le parti ne se désengage pas de la scène politique. Le communiqué précise que Juwa, en collaboration avec l'ensemble de l'opposition, poursuivra la lutte contre la « dictature féroce » du colonel Azali Assoumani. Cette prise de position vise à rassembler toutes les forces politiques du pays pour envisager des solutions communes, capables de garantir un avenir démocratique aux Comores. Ahmed Hassane Elbarwane, secrétaire général du parti, s'est dit déterminé à travailler avec les alliés politiques de Juwa

contre ce qu'il appelle « un climat de terreur ».

Cette annonce intervient à deux mois du double scrutin. Les derniers scrutins, marqués par des accusations de fraudes et d'irrégularités, ont suscité de nombreuses inquiétudes sur l'avenir du processus démocratique dans l'archipel. En optant pour le boycott, le parti Juwa entend aussi lancer un appel implicite à la communauté internationale, afin qu'elle prenne conscience de la situation préoccupante qui prévaut aux Comores.

Ibnou M. Abdou

COMORES-CHINE :

Le 50e anniversaire des relations diplomatiques au cœur des échanges

Le 29 octobre, le président Azali Assoumani a reçu l'ambassadeur de Chine aux Comores, M. Guo Zhijun, au palais présidentiel de Beit Salam. Cette rencontre a permis d'aborder la mise en œuvre des résolutions du Sommet de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC) ainsi que la célébration prochaine du 50e anniversaire des relations diplomatiques entre les Comores et la Chine.

L'année 2025 marquera le cinquantième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. À cette occasion, la Chine a exprimé son engagement à collaborer avec tous ceux qui souhaitent promouvoir les relations sino-comoriennes et à renforcer le partenariat stratégique bilatéral. Lors de la réception de l'ambassadeur de Chine auprès de l'Union des Comores au palais présidentiel de Beit Salam, le président Azali

Assoumani a souligné la solidité de l'amitié sino-comorienne, déclarant que « les Comores et la Chine sont des nations sœurs, entretenant une relation amicale portée au niveau de partenariat stratégique. La partie comorienne est disposée à œuvrer avec la Chine pour promouvoir un développement accru de notre coopération dans divers domaines, en perpétuant notre amitié traditionnelle. » Le président Azali a remercié la Chine pour son soutien continu, en particulier dans la construction des infrastructures prévues pour les Jeux des Îles de l'Océan Indien de 2027, et pour l'accompagnement des célébrations des 50 ans d'indépendance des Comores, marquant également 50 ans d'amitié sino-comorienne.

L'ambassadeur Guo Zhijun a mis en avant le renforcement des relations sino-comoriennes, maintenant élevées au niveau stratégique, ouvrant ainsi la voie à une coopération accrue dans de multiples domaines. Selon lui, « la Chine se



tient prête à profiter de cette occasion historique pour mettre en œuvre les décisions du sommet de Beijing et les accords de haut niveau entre nos deux dirigeants, afin de promouvoir notre partenariat stratégique et contribuer à la construction d'une communauté de destin sino-africaine dans la nouvelle ère. » La Chine fut le premier pays à reconnaître l'indépendance des Comores et à établir des relations diplomatiques officielles. Depuis lors, les

deux pays se soutiennent fermement sur le plan politique et ont développé une coopération pragmatique dans divers secteurs, servant d'exemple de relations fondées sur l'égalité, la solidarité et la coopération.

Dans le cadre du renforcement de cette coopération, la Chine a décidé d'accorder un accès sans droits de douane à 100 % des produits comoriens, favorisant ainsi les exportations comoriennes vers la

Chine et contribuant au développement économique des Comores en valorisant ses ressources géographiques et maritimes. Par ailleurs, la Chine soutient les Comores avec des projets d'infrastructures, notamment la construction d'un stade et d'une piscine pour les Jeux des Îles, ainsi qu'une assistance technique dans la lutte contre le paludisme, visant à éliminer la maladie d'ici 2025. « L'équipe médicale chinoise continuera à œuvrer sans relâche pour la santé et le bien-être du peuple comorien », a ajouté l'ambassadeur.

Étaient également présents lors de cette rencontre le Conseiller diplomatique du Président, M. Boléro, et le Conseiller de l'Ambassade, M. Hu Bing. Les deux parties ont réaffirmé leur volonté de renforcer les liens d'amitié et de coopération pour construire un avenir commun fondé sur la solidarité et le développement partagé.

MY

RIZ ORDINAIRE :

7 000 tonnes arrivées à Anjouan

Le collectif des opérateurs économiques, agrémenté de licences d'importation, a récemment fait une annonce marquante pour le marché local de l'île d'Anjouan. Dimanche dernier, une quantité importante de 7 000 tonnes de riz ordinaire était déchargée au port de Mutsamudu. Cette quantité devrait suffire à satisfaire la demande des consommateurs pendant 56 jours, selon des estimations basées sur la consommation moyenne par 24h, soit 125 tonnes.

La dynamique concurrentielle pour la vente et la consommation du riz sur l'île semble prometteuse, avec une double offre sur le marché. En effet, les 4 775 tonnes de riz importées par Onicor, qui avaient atterri il y a un peu plus

d'une semaine, se retrouvent maintenant confrontées aux 7 000 tonnes commandées par le collectif d'opérateurs économiques. Cette concurrence accrue entraîne une évolution

notable des prix, notamment pour les variétés de riz de luxe. « Les qualités du riz disponibles sur l'île sont au nombre de huit. Même les prix du riz de luxe sont en baisse

involontaire », se réjouit Allaoui Saïd, un instituteur. Ce changement illustre parfaitement la loi de l'offre et de la demande, avec une anticipation d'une nouvelle réduction des prix dans les jours à venir.

Les commerçants et les consommateurs semblent accueillir ce changement économique avec enthousiasme. L'afflux de riz sur le marché local, tant du côté d'Onicor que des nouveaux importateurs, ouvre la voie à une compétitivité accrue qui bénéficie également aux acheteurs. En effet, la guerre des prix a le potentiel d'améliorer le pouvoir d'achat des familles, en rendant le riz, aliment de base, plus accessible. Les consommateurs, en particulier ceux des zones rurales, pourraient voir une amélioration significative de leur situation financière.



Dans le cadre de cette transformation, des informations récentes suggèrent qu'une quantité supplémentaire de 12 tonnes de riz pourrait bientôt arriver sur l'île, renforçant la disponibilité de ce produit essentiel. Cela soulève des perspectives très encourageantes pour la gestion de la sécurité alimentaire à Anjouan, surtout à une époque où les fluctuations des prix alimentaires peuvent causer des incertitudes et du mécontentement au sein des communautés. L'avenir du marché du riz à Anjouan semble donc être en pleine mutation, promettant de renforcer l'autonomie alimentaire tout en soutenant l'économie locale grâce à une amélioration continue de l'offre.

Younès

GOUVERNANCE DE LA FFC

Une bonne gestion financière et des points à améliorer

Du 15 au 17 octobre dernier, une mission de la FIFA était dans nos murs. Conduite par Sanda Rasoamahina, M.A Development Manager, et Meryem Atouk, Coordinatrice en gouvernance financière au sein de la division associations membres de la FIFA, la mission avait pour objet de renforcer les liens de travail, entre la maison mère (FIFA), et la Fédération de football des Comores.

férents pays auxquels ils sont appelés à s'y rendre, surtout par rapport aux remontées des informations entre le personnel exécutant, et le comité exécutif, qui définit la stratégie à suivre. « De ce fait, ils doivent être au courant, et mis à jour sur les réglementations et procédures de la FIFA. Ils doivent travailler main dans la main avec la FIFA, et le personnel administratif de la fédération », s'agissant des membres du comité exécutif.

"Notre visite à Moroni s'articule, dans un cadre de création d'une plus forte synergie avec nos Associations membres. Cette visite de travail de 3 jours avait pour objectif de rencontrer les membres de l'administration et les membres du Comité Exécutif de la FFC afin de discuter des différents défis que rencontre la fédération dans ses activités administratives quotidiennes », lit-on dans une publication du site officiel de la FFC. Durant les trois jours de leur mission, les deux experts de la FIFA ont rencontré des membres du personnel et une partie du comité exécutif de la FFC. Ces rencontres, à en croire, Meryem Atouk, rentrent dans le cadre normal des visites, que les membres de la FIFA effectuent dans les dif-

La mission de la FIFA a noté, durant son séjour, des progrès au niveau de la gouvernance financière. « La fédération a beaucoup progressé au niveau de la gestion, et gouvernance financière par rapport aux années précédentes » mais, la mission a noté que des points doivent être améliorés. « Néanmoins, certaines faiblesses persistent, et la FIFA est présente pour soutenir, et aider la fédération à résoudre ces faiblesses », pour permettre à la FFC d'être à jour sur la gouvernance financière. Pour cela, la FIFA recommande à la fédération, la formalisation des process. « Il est capital d'avoir des process, et procédures écrites, et approuvées par le Comex. Ces procédures, et process vont constituer un référentiel pour améliorer la gestion administrative, et la



gouvernance financière de la fédération », renchérit la publication en citant, Meryem Atouk. Les deux membres de la FIFA ont fait observer à la FFC. « De plus, la fédération doit aussi investir dans le capital humain en formant son personnel et aussi ses bénéficiaires subsidiaires à travers des séminaires, et formations dans les thématiques de la gouvernance financière », la nécessité de former son personnel, pour être à jour sur les procédures de la FIFA mais, aussi pour une plus grande efficacité

dans l'exécution de leur mission. Sur les prochaines élections du comité exécutif, la mission a dit suivre de près l'évolution de la situation. « Notre département gouvernance de la FIFA échangeera au moment opportun avec la fédération sur le processus électoral au sein de la FFC » et qu'elle interviendra au moment opportun. La mission a appelé à la vigilance dans l'utilisation des fonds, notamment par rapport à la multiplication des équipes nationales dans les différentes compétitions. «

Cette plus grande participation engendre bien évidemment plus de coût pour les équipes participantes, et le plus grand défi aujourd'hui pour les fédérations de football émergentes est de bien gérer les ressources disponibles pour financer le développement de leurs équipes nationales ainsi, que leurs participations dans ces tournois et compétitions ».

Intiyaz

La Gazette des Comores
 BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
 Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse postale : _____ email : _____
 Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
 6 mois Montant : _____
 12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
 Chèque n° _____
 Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
 Signature : _____

Tarifs d'abonnement
 (Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**

UNION DES COMORES
 Unité - Solidarité - Développement

COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE

Elections 2025, J4 des retraits et dépôts des dossiers de déclaration de candidature.

	Législatives	Communales	Lieu
Lundi 4 Novembre 2024			
Nombre de retrait	26	62	CEII Ngazidja
	20	43	CEII Anjouan
	7	13	CEII Mohéli
Total	53	118	
Nombre de dépôt	0	0	CEII Ngazidja
	0	0	CEII Anjouan
	0	0	CEII Mohéli
Total	0	0	